

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatre août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :            en exercice        11  
   présents            7  
   votants             9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, et Nadine VERNEY

Pouvoir : Michel VACCON à Yves GENEVOIS et Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

### **Objet : Approbation de la convention relative à l'organisation des Championnats de France Elite 2023 de la Fédération Française des Sports de Glace**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la candidature de la commune a été retenue pour accueillir et organiser les Championnats de France Elite 2023 de la Fédération Française des Sports de Glace.

Ces championnats de France se dérouleront au Pôle Sports Loisirs du 9 au 14 décembre 2023.

L'accueil de cette manifestation présente l'intérêt de conforter notre station comme un partenaire incontournable du développement des sports de glace. Cette compétition apportera également une visibilité supplémentaire à la commune mais aussi au département et à la région.

Au-delà de l'attribution de titres nationaux, cette compétition est par ailleurs une épreuve qualificative pour les championnats d'Europe et du Monde ce qui garantit la présence des meilleurs athlètes français.

L'organisation de cet événement justifie de la conclusion d'une convention avec la Fédération Française des Sports de Glace afin de définir les modalités de déroulement et d'organisation de cet événement ainsi que les engagements de chacune des parties ; et notamment le versement d'une subvention de la commune de 40 000 €.

Le projet de convention relatif à cette organisation est joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- **Approuve la convention à intervenir entre la Commune de Vaujany et la Fédération Française des Sports de Glace relative aux Championnats de France Elite des sports de glace qui se dérouleront du 9 au 14 décembre 2023,**
- **Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 40 000€ à la Fédération Française des Sports de Glace,**
- **Dit que les crédits sont inscrits au budget 2023,**

- **Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision et notamment la signature des actes à intervenir.**

Envoyé en préfecture le 07/08/2023

Reçu en préfecture le 07/08/2023

Publié le 07/08/2023

ID : 038-213805278-20230804-10\_040823\_06-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.  
Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS

